SENAS Magazine

Trimestriel - DÉCEMBRE 2009 - N° 35



Vie publique
p 4 et 5

Visite du Procureur
Visite du Sous-préfet
Inauguration de l'église



Sécurité
p 11 et 12

Les pompiers et la Sainte Barbe
Passeport biométrique

Noël, dans la tradition et la solidarité





Quartier La Marianne B.P.24
13560 SÉNAS
Tél. 04 90 59 05 11
Fax. 04 90 57 21 86

SANITAIRE
CHAUFFAGE
PLANCHER CHAUFFANT
CLIMATISATION
ELECTRICITE

MIDI PEINTURE

Thierry Garcin

Je vous propose mes services :
Décoration intérieure - Ravalement de façade
Revêtements de sols (dalles, plastique, parquet...)
Revêtements muraux (papiers peints, toile de verre...)

25, la Pommeraie - 13560 SENAS
Tél./Fax 04 90 59 04 84 - Port. 06 85 52 87 58





SÉNAS PNEUS

Récupération - Achat - Vente - Import - Export

PNEUMATIQUES

Usagés et occasions toutes dimensions
Camionnettes - Poids lourds - Génie Civil - Agraire

400 chemin du camps de St Peyre - 13560 Sénas
Tél. 04 90 59 24 81 - Fax. 04 90 59 04 31

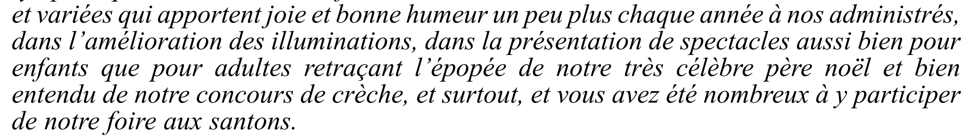




Sommaire

Trimestriel - N°34 / Décembre 2009
ISSN 1636-1601 Dépôt légal Fév. 2009
Tirage 3000 exemplaires
Directeur de la publication : Rémy Fabre
Responsables de la rédaction :
Christiane Meneroud et René Pourcel
Comité de rédaction :
Rémy Fabre, Christiane Menéroud,
René Pourcel, Sylvie Truphème.
Photo, saisie : Service communication
Maquette, régie publicitaire, impression :
Imprimerie Gayet Sénas - S. au capital de 71 193 €
Contact publicitaire : 06 13 30 33 05
Sénas magazine est la revue municipale
de la ville de Sénas
Mairie de Sénas - Place Victor Hugo - 13560 Sénas
Tél. 04 90 57 20 03

Une fin d'année riche en manifestations fédératrices



“En cette période de fin d'année, dans la mesure où il s'agit de la dernière parution 2009 de notre bulletin municipal qu'il me soit permis au nom de l'ensemble de mon conseil municipal et de moi-même de vous présenter à vous et l'ensemble de vos proches tous nos voeux de santé , bonheur, et prospérité. Dans l'attente bien entendu d'avoir la joie et l'honneur de vous en faire part verbalement lors de la soirée des voeux à la population du lundi 4 janvier.
Cette fin d'année est synonyme pour notre sympathique commune de manifestations diverses et variées qui apportent joie et bonne humeur un peu plus chaque année à nos administrés, dans l'amélioration des illuminations, dans la présentation de spectacles aussi bien pour enfants que pour adultes retraçant l'épopée de notre très célèbre père noël et bien entendu de notre concours de crèche, et surtout, et vous avez été nombreux à y participer de notre foire aux santons.
L'association du marché de Noël nous a cette année encore régalé, passionné, avec l'ensemble des exposants Alsaciens pour la majorité d'entre eux, qui ont su transporter de leur région à notre cité provençale, les saveurs alsaciennes composées de produits tels que les fameux pains d'épices, la choucroute, et l'ensemble de ces accompagnements en charcuterie, ces diverses qualité de bière, bon nombre de friandises pour les enfants, sans oublier les traditions artisanales se présentant sous forme de sculptures de bois et autres matériaux qui ont attiré lors du dernier weekend de novembre plus de 8000 personnes.
Je voudrais rajouter à cela l'évènement qui a vu au travers de la rénovation de l'intérieur de notre église Saint Amand, faire apparaitre des fresques datant du 17eme siècle parfaitement rénovées avec une minutie d'horloger par des professionnels vis-à-vis desquels nous n'avons que des louanges à leur faire. La venue de Monseigneur Claude Feidt, archevêque d'Arles et Aix en Provence a constitué un moment fort de ce qui nous a réunis le dimanche 6 décembre en l'église Saint Amand.

En ce qui concerne l'aspect budgétaire de notre commune, sachez que l'ensemble de ces manifestations festives a été moins onéreuse que celle initialement prévue au budget, ce qui prouve qu'en cette période de crise financière que nous pouvons maintenir des manifestations dites facultatives, en changeant tout simplement les formules de celles-ci notamment en termes de choix.

Je voudrais également en cette période de voeux remercier l'ensemble de mon équipe municipale, l'ensemble des fonctionnaires territoriaux pour le travail et le professionnalisme qu'ils développent au sein de leur responsabilité respective quotidiennement sur notre commune afin de vous satisfaire au mieux de leur possibilité.

Alors que vous devez avoir dindes et marrons à préparer, crustacés et desserts à disposer, permettez moi une nouvelle fois de vous souhaiter un joyeux noël et un bon bout d'an en espérant vous retrouver en 2010 dans de nombreuses manifestations auxquelles vous savez combien j'aime y participer afin de pouvoir échanger en direct avec l'ensemble des administrés.

Bonne année et bon bout d'an



Rémy FABRE
Maire de Sénas
Vice-président d'Agglopole Provence

Visite du procureur de la République à la commune



Antoine Paganelli, Procureur de la République au tribunal de Tarascon est venu rendre une visite de courtoisie au maire Rémy Fabre, le 25 novembre dernier, pour l'informer de son départ au parquet de Valence. Les deux hommes ont fait le point sur l'ensemble des dossiers et se sont longuement entretenus sur les problèmes d'insécurité et d'incivilité rencontrés dans les communes et des dispositifs à développer pour lutter contre ce climat d'inquiétude. Le procureur a insisté sur le fait que la coercition ne crée pas le lien social. La médiation, qui n'est pas imposée est acceptée et aide à faire changer les mentalités. Le magistrat a assuré au maire qu'il transmettrait à son successeur l'ensemble des informations concernant Sénas. Antoine Paganelli a passé 13 années de sa vie professionnelle au parquet de Tarascon, fait exceptionnel pour un procureur. ■

Le nouveau sous-préfet d'Arles, Pierre Castoldi en visite à Sénas

Secrétaire général de la préfecture des Ardennes, puis Chef de Cabinet de Monsieur Brice Hortefeux, Ministre de l'Immigration et de l'Intégration en 2007, Pierre Castoldi est aujourd'hui le nouveau Sous-Préfet d'Arles. Lors d'une visite à Sénas le 3 décembre, le nouveau sous préfet s'est présenté aux élus et a pris connaissance des besoins du maire et de ses administrés dans son domaine de compétences. Le représentant de l'Etat, le maire et les conseillers municipaux se sont entretenus sur divers dossiers, réforme de la taxe professionnelle et taxe carbone, complexité des organismes territoriaux, sécurité. Le Sous-préfet a pris notes des doléances des élus car, a-t-il déclaré : "*Nous devons tenir compte des interrogations et réflexions des communes pour faire évoluer les instances législatives*". Avant son départ, le Sous préfet a fait un tour de ville avec le maire pour découvrir l'ensemble des équipements. ■



Cécile Morrizo, directrice générale de la sous préfecture d'Arles, le maire Rémy Fabre, Pierre Castoldi, Sous-préfet et Michel Fabre, 1er adjoint.

L'église Saint Amand enfin rénovée

Dimanche 6 décembre, Monseigneur Claude Feidh, archevêque d'Aix en Provence a célébré la messe et béni la plaque commémorant la fin des travaux de l'église Saint Amand en présence du maire Rémy Fabre, du député Bernard Reynès, de Jean Pierre Maggi, Vice président du Conseil Général représentant le Président Jean-Noël Guérini et de William Zimmer, Président de l'association S.O.S Clocher



Après 22 mois de travaux, cette date constitue un évènement avec la restauration de l'église du douzième siècle. Le Conseil général, la Région, la DRAC, mais aussi l'association S.O.S Clocher et les très nombreux bienfaiteurs, entreprises et particuliers, qui ont contribué en versant leur obole ont, dans un esprit consensuel, accompagné la municipalité dans la rénovation de ce patrimoine où sont célébrés tant d'évènements familiaux, joyeux ou tristes dans l'existence d'une commune.

« *L'objectif premier des églises est de constituer la mémoire du temps passé* », a rappelé le maire, « *La bible dans son premier commandement dit : Aimez-vous les uns les autres. Il est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits. Le premier commandement du chapitre biblique et l'article un de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen pourraient fusionner tant leur déclaration constitue un appel à l'amour, à la charité, à l'aide à apporter à autrui, à la tolérance, à la paix et surtout au refus de toutes discriminations quelles qu'elles soient* ». Dans son homélie, Monseigneur Claude Feidh a insisté sur le fait qu'une église, quand bien même restaurée, ne doit pas résonner vide, mais retentir de la vie de ses paroissiens, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, l'église doit rester ouverte à tous. Après la célébration de la messe, servie par le Père Christophe Nowak curé de la paroisse, le Père Lalane et le Père Galley prêtres du diocèse, un vin d'honneur a réuni l'assemblée qui a porté un toast à toute cette extrême volonté de coopération. ■



Bénédiction de la plaque commémorative par Monseigneur Claude Feidh



Célébration de la messe en présence du Député Bernard Reynès, Jean-Pierre Maggi Vice-président du Conseil général, Maurice Brès Conseiller général du canton, le maire Rémy Fabre et Luc Agostini maire de Saint Andiol



Travaux

Montant de l'opération : 650 000 €

Subventions accordées : 55 %. Région : 14 300 €. Etat : 64 000€.

Conseil Général : 265 173 €. DRAC : 40 300 €

Total : 384 000 €

Montant pour la commune : 266 000 €

Participation S.O.S Clocher : 290 000 €

IIème Rencontre des acteurs économiques

Panorama des mesures pour l'emploi

Après une première rencontre entreprises – bureau de l'emploi- partenaires économiques le 15 avril dernier, un deuxième rendez-vous a réuni le Pôle emploi, la Mission locale, les chambres consulaires, les entreprises et la municipalité de Sénas pour faire le point sur les prestations et contrats mis en place pour favoriser le développement de l'emploi

Devant une assistance nombreuse constituée de commerçants et artisans de Sénas, le Pôle emploi et la Mission locale ont décliné les nouvelles mesures et les avantages du dispositif d'aide à l'emploi, une gamme complète de services pour réussir tous les recrutements, diffuser les offres, sélectionner les candidats et réussir l'intégration dans l'entreprise. Aujourd'hui le Pôle emploi propose aux entreprises des contrats pour évaluer les compétences des demandeurs d'emploi, tester les candidats au poste de travail et aussi des aides à la formation avec l'action de formation préalable au recrutement. L'insertion professionnelle des jeunes est aidée par la Mission locale avec notamment le Relais entreprises jeunes, les parrainages et des actions sur les forums.



Virginie le CAMUS et Nathalie GIMET de la Mission Locale, Christine COLSON et Françoise DELMAS du Pole Emploi Michel FABRE, 1er Adjoint et le maire Rémy FABRE, Patricia NGUYEN (Adjointe au Maire Déléguée à l'Emploi), Patrick BONNET et Jean-Luc HERRAYZ de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Jean-Charles HILLE (Vice Président de la C.C.I d'Arles), Monsieur RAVADEL et Cathy SALAS de la C.C.I d'Arles

Un annuaire des commerces et entreprises de la commune sur le site municipal

La Chambre des métiers de Marseille et la Chambre de Commerce et Industrie d'Arles, partenaires des actions mises en place sont pourvues de sites où l'accès à l'information est possible 24 heures sur 24. Les chambres consulaires offrent un centre de formation continue pour le personnel, la formation des dirigeants, des aides juridiques. Le maire, Rémy Fabre a fait part de la prochaine parution sur le site municipal de la mairie d'un annuaire des commerces et entreprises de la commune. « *Avec le recensement de toutes ces entreprises, nous vous permettrons de vous faire connaitre par le biais d'un service gratuit* » précise-t-il. Après avoir évoqué l'extension de l'usine Socova avec 18 emplois supplémentaires, l'édile de la ville a souligné qu'une zone artisanale doit se construire pour développer les secteurs d'activités commerciales artisanales et agricoles. Le projet d'une zone bleue pour dynamiser le centre ville sera le sujet d'une prochaine réunion en concertation avec les commerçants. Enfin, le FISAC, un programme d'aides pour les commerçants et artisans d'Agglopole Provence a été présenté en fin de soirée. Ce dispositif, initié par l'Etat, permet d'aider les communes et les entreprises à conserver et consolider le commerce de proximité. ■

Site internet : www.ville-de-senas.fr



Forum "Saisonniers, le tour de la question"

Jeudi 4 février 2010, de 13h15 à 18h30, à la maison des agriculteurs. Difficultés de recrutement, règlementation, info santé, prévention des risques professionnels seront traités sous forme de stands ou d'ateliers

Employeurs et salariés, vous êtes concernés par le forum organisé à Sénas par la MSA. Seront également présents le Pôle emploi, l'APEA, la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle- section agricole), CAP Emploi (travailleurs handicapés), TMS (Transports Mobilité Solidarité) ... Le but est d'améliorer l'accueil des saisonniers et leurs conditions de travail, diminuer les nuisances auxquelles ils sont exposés et les accidents de travail, permettre aux employeurs de mieux connaitre leurs droits et obligations à l'égard des saisonniers et les inciter à une démarche d'accueil intégrant la dimension Santé Sécurité au Travail "Saisonniers".

Venez au forum, nous serons là pour vous informer et vous conseiller. ■

Les nouveaux commerçants

Le Bar du Commerce se lance dans la petite restauration



A partir de janvier 2010, Christophe Nancioni et Sylvie Ponzo, proposent à leurs clients un service de petite restauration rapide et pratique, à toute heure de la journée : Plats de pâtes à emporter ou à manger sur place, Croque grill avec salade.
A noter, un petit réveillon du jour de l'an, sur réservation, est en cours de préparation au café du Commerce. Contact au 04 90 57 20 49. Café du Commerce, place Victor Hugo, face à la mairie. Le Commerce est ouvert tous les jours sauf le mercredi. ■

Convergence Data Services

Une entreprise informatique au service des internautes

Jean-François Brice offre un service de dépannage informatique aux particuliers et aux professionnels et une vente de matériel : Installation Internet, suppression de virus, sauvegardes sécurisées, solutions professionnelles et communicantes sur mesure, contrats d'assistance sur site ou en télémaintenance, installation réseaux filaires ou sans fil. Les interventions se font sur rendez-vous et sur contrat.
Contact au 06 03 88 09 06. ■



Institut de beauté

L'instant beauté



Ouvert depuis le 1er décembre, le nouvel institut est situé au 1er étage du 15 bis, cours Jean Jaurès, au dessus du Salon Diminu-tif . Elodie Coto a décidé d'ouvrir son propre magazin après dix années d'expérience passées dans des instituts de beauté. Ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, elle propose même des rendez-vous entre 12h et 14h. Contact au 06 03 09 28 39. ■

Avec le ter Voyagez vite et mieux

Il est temps de changer vos habitudes !

Le saviez vous ? En semaine 11 trains aller retour passent par la gare de Sénas. Le train est un mode de transport rapide et écologique qui vous permet de rejoindre Marseille en moins d' 1h10.

La SNCF tente de répondre aux besoins de tous:
L'abonnement de travail: qu'il soit hebdomadaire, mensuel ou annuel, il peut vous faire bénéficier jusqu'à 75% de réduction. N'oubliez pas, grâce à la prime de transport votre employeur prend en charge 50% de votre abonnement (voir les conditions légales)
La carte jeune moins de 26 ans: elle vous permet pour 15€ par an de bénéficier de 50% de réduction sur tous vos trajets
L'abonnement scolaire, le train des neiges, la carte tout publique, les trains touristiques…
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement:
Contact-ter: 0800 91 70 3000
Site www.ter-sncf.com/paca

Un abonnement hebdomadaire de travail
Sénas>Marseille = 34,60€

1 billet aller simple pour Marseille = 12,10€

SENAS > MARSEILLE Horaires valables du lundi au vendredi

Sénas	07.07	08.07	13.07	17.07	18.07
Vitrolles					
Aéroport	07.49	08.51	13.49	17.54	18.48
Marseille					
Provence					
Marseille	08.06	09.08	14.08	18.14	19.11

MARSEILLE > SENAS Horaires valables du lundi au vendredi

Marseille	06.36	12.18	15.46	16.46	17.46	18.46
Vitrolles						
Aéroport	06.59	12.42	16.03	17.01	18.03	19.03
Marseille						
Provence						
Sénas	08.06	09.08	14.08	18.14	18.46	19.46

Favoriser la communication et optimiser l'accueil des enfants

Petit tour d'horizon à la crèche des « Farfadets », une équipe au service de l'accueil « en lien avec les familles » pour le bien être des enfants à garder

La crèche municipale accueille chaque jour 50 enfants. 150 familles par an, et au total 80 enfants par semaine bénéficient de ses services. Laurence Quard, directrice de la crèche dirige une équipe de 20 personnes, une véritable petite institution au coeur de la ville. Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles. Le personnel chargé de l'animation, des soins et de la surveillance des enfants est titulaire d'un diplôme spécifique de la petite enfance. La crèche des « Farfadets » reçoit les enfants âgés de 3 mois à 3 ans à la journée ou pour quelques heures, mais le temps de présence de chaque enfant doit être défini d'avance pour établir un planning global et ainsi déterminer la disponibilité d'accueil pour les nouveaux bambins.

Un accueil accessible

En septembre 2009, les 30 enfants du Jardin d'enfants sont rentrés à l'école maternelle, cédant la place aux plus jeunes et aux nouveaux venus. Chaque dossier de demande d'inscription est analysé et la commune met un point d'honneur pour un accueil accessible. La directrice discute avec les parents, évalue les besoins réels de la famille et parvient à trouver une solution satisfaisante. Parfois des mamans ont besoin d'une aide salvatrice pour l'équilibre de tous. Il existe un règlement intérieur de la crèche qui fait le cadre, mais un peu d'humanité et de bon sens crée une proximité avec les familles. La crèche municipale, qui fonctionne en partenariat avec la CAF doit satisfaire cette dernière en terme d'effectifs et de rendement.

Extension de la crèche

L'agrément des 22 enfants du Jardin d'enfants, situé actuellement dans la cour de l'ancienne école Jean Moulin II, sera prochainement ramené à la crèche. Avec cette extension de bâtiment, les trois structures Crèche, Maison de la petite enfance et Jardin d'enfants seront réunies au même endroit, en une seule entité « Les farfadets ». Cette proximité simplifiera la gestion d'équipe, le travail d'unité pédagogique et une meilleure communication. Un projet d'aménagement incluant confort, mise en conformité et extension de sanitaires verra le jour courant 2010. Chaque section, organisée en petit ilot familial possèdera sa salle de toilette. Une réunion du service a eu lieu en novembre à la Mairie pour informer l'équipe sur le fonctionnement actuel et associer le personnel aux nouveaux projets.

Bientôt Noël et les enfants de la crèche ont décoré la médiathèque sur le thème des « Boules de Noël ». L'équipe des Farfadets invite les Sénassais à venir découvrir leurs oeuvres qui ont fait la part belle à la créativité, sur un volume et un support difficiles à maitriser. ■

La structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 non stop pour un multi accueil. Les horaires de la halte garderie sont de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Contact au 04 90 59 21 89
Email : crechefarfadets@ville-de-senas.fr



Réunion avec le personnel de la petite enfance à la mairie le 21 novembre 2009, en présence de Patricia N'Guyen, adjointe déléguée à la petite enfance, Christian Kalaidjian, directeur général des services et Laurence Quard, directrice de la crèche



Préparation de Noël à la médiathèque

La Provençale «rassurante et innovante»


Séjour hiver 2009 avec Laure Bourgues

Quel plaisir de voir défiler des générations de colons au fil des séjours. Colons qui souvent souhaitent devenir moniteurs et pérenniser la convivialité qui définit le cadre de cet accueil dans le Vercors. Chaque séjour est préparé de façon à trouver de nouveaux centres d'intérêts mais aussi à garder un cadre qui sécurise autant les enfants que les parents sous la direction de Laure Bourgues et Julien Villevieille. Les séjours s'enchainent avec des thèmes différents et novateurs.

Les séjours hiver, printemps et été

Plusieurs séjours sont proposés: 2 séjours de vacances au ski (du 7 au 13 février avec Laure et du 13 au 19 février avec Julien) En effet, un seul séjour ne permettait plus d'accueillir autant d'enfants, d'où la création du second séjour ! En 2009 sur les vacances d'hiver, 87 enfants ont pu partir au ski avec le soutien des deux communes (Sénas et St Andiol) Cette année, les inscriptions démarrent le 7 décembre 09 en Mairie. A Senas auprès de Mme Teissier et à St Andiol auprès de Melle Hajjaji. En avril, une semaine sera proposée ainsi que deux séjours d'été. Vous étiez nombreux à St Andiol le 24 novembre et à Sénas au théâtre de l'Eden le 1er décembre, pour une rétrospective des séjours de l'année 2009. ■

Véritable engouement au Centre aéré et à la Maison des jeunes

Les chiffres parlent à eux seuls. Une fréquentation de 105 enfants la première semaine et 80 la deuxième semaine au centre aéré tandis que la Maison des jeunes a accueilli plus de 40 adolescents. Les services pour la jeunesse sont ouverts pour les vacances de noël du 21 au 24 décembre. ■

Karting pour les plus grands de la maison des jeunes

Photos des vacances d'halloween

Défilé dans Sénas le vendredi après-midi avec tout le centre aéré

Prochaines vacances d'hiver, du 6 au 22 février.
Programme en cours d'exécution
Renseignements Centre aéré au 06 18 62 17 80
Maison des jeunes au 04 90 57 27 99

Une sortie pour tous les enfants 3-11 ans à OK CORRAL avec un temps magnifique



Travaux de maintenance des réseaux d'eaux usées sur le bd Galliéni. Maitre d'ouvrage : Agglopole Provence. Délégataire CISE TP et la SAUR



Travaux dans le lotissement Monplaisir : l'éclairage du lotissement est terminé. La réfection de voirie et l'aménagement des trottoirs non réalisés jusqu'à ce jour seront prêts fin décembre 2009.(Entreprises Colas et Snef électricité)

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Dans le cadre du PADD, la commune a la volonté de s'inscrire dans les énergies renouvelables et envisage d'équiper ses locaux existants, salle polyvalente et services techniques et son projet de gymnase, en panneaux photovoltaïques. Des études de faisabilité et d'adaptation sont en cours d'élaboration (coût, rendement, location ou vente, usure et recyclage). Plusieurs solutions sont envisageables.





La municipalité a fait appel à l'entreprise Bernier pour l'élagage des platanes. L'entretien des arbres de la commune est effectué sur un cycle de trois années : Cours Jean Jaurès, place Victor Hugo, rue Désiré Pey et chemin de la Roubine en 2009.

Centre ville, les enjeux pour demain

Le plan local d'urbanisme (PLU), en cours d'élaboration a fait le constat qu'une place prégnante de la voiture perturbe les déplacements dans le centre ville. Une étude, menée par le bureau Véritas, a été lancée afin de revaloriser le centre ancien avec d'une part l'aménagement de trottoirs, en application du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite (PAVE), et aussi un projet de sens unique avec un agencement pour rendre cette artère piétonnière, certains jours. Ce projet se fera en concertation avec les commerçants afin de revitaliser les espaces publics, améliorer la fréquentation du centre ville dans un cadre agréable et sécurisé.

Bernard Anfriani
Un homme de terrain



Une expérience du management des équipes a amené Bernard Anfriani à devenir l'adjoint au chef des services techniques de la mairie, Patrick Escoffier. Les deux hommes dirigent 25 personnes aux différents corps de métier. Ayant travaillé pendant 28 ans dans la Marine marchande, Bernard Anfriani a décidé de changer de cap à l'occasion d'un plan social. Depuis octobre 2008, il seconde Patrick dans la planificaton du travail, la commande de matériel, la gestion du Point d'Apports Volontaires et l'encadrement des équipes. Ce nouveau métier, dont il apprécie les diverses missions, a l'avantage de le rapprocher de ses enfants. Parfaitement intégré aux Services techniques, Bernard Anfriani sait dialoguer avec le personnel et n'hésite pas à partager toutes les tâches de cette fonction polyvalente. ■

Sainte Barbe

Le Lieutenant Robert Devred, chef du Centre de Sénas a présidé la cérémonie de la Sainte Barbe le 2 décembre en présence du maire Rémy Fabre et de l'adjoint délégué aux Sapeurs pompiers, Pascal Alphonsi. Après un dépôt de gerbes à 11h au Centre de secours, l'assemblée s'est réunie le soir à l'Eden pour faire le point sur l'activité opérationnelle annuelle et procéder à une remise de médailles



Le maire, Rémy Fabre a voulu rendre un hommage particulier aux valeureux sapeurs pompiers qui sont logés dans une caserne devenue vétuste et inadaptée au cadre de leur service, en précisant : « *Je remercie Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général, qui lors du dernier congrès qui s'est déroulé à Graveson, a confirmé que vraisemblablement les travaux de construction de notre nouvelle caserne débuteront plus rapidement que prévu* ». Pour l'année 2009, on dénombre au 30 novembre, 1918 interventions nécessitant 2006 sorties d'engins réparties sur les communes de Sénas, Orgon, Mallemort, Lamanon, Eyguières et Alleins, avec une moyenne sur l'année de 5.75 sorties journalières et 1306 sorties VSAV (véhicule de secours aux victimes). Le Commandant Médecin Paque-Thomas Marie-Line a effectué environ 41 interventions. Cette activité, en progression constante, a pu être gérée grâce à l'assiduité du personnel des Centres de Secours de Sénas et de Mallemort tout au long de l'année, et grâce à la présence de 3 sapeurs-pompiers volontaires saisonniers durant l'été.

Les Récipiendaires

La remise des galons a eu lieu devant de nombreuses personnalités qui s'étaient déplacées pour la circonstance. Parmi elles, le Lieutenant Colonel Petit représentant le Directeur Départemental des Services d'Incendies et de Secours, Colonel Luc Jorda. Le Commandant Vigneau représentant le Chef de Groupement, Lieutenant Colonel Monet. Le Lieutenant Colonel Fonters, Directeur de l'Ecole Départementale et le Capitaine Rousseau, représentant le Président de l'union départementale, Capitaine Fernandez. Ont été nommés au grade d'Adjudant Denis Guardonne, au grade de Sergent Stéphane Casimir, au grade de Sergent Honoraire Pascal Alphonsi. Frédéric Ferrato et Guillaume Oehlschlagel ont été nommés Caporal chef. Florian Giordano, Adrien Nizou, Jean-Baptiste Nouet, Julien David et Aurélien Durand ont été nommés Caporal. Enfin, le médecin Commandant Paque-Thomas Marie-Line et le Caporal Lebrun Michel ont reçu la médaille des 20 ans de service et l'Adjudant Chef Pardigon Bruno la médaille des 25 ans. Les conseillers municipaux ont offert à l'adjoint délégué aux sapeurs pompiers Pascal Alphonsi un sabre des anciens sapeurs pompiers pour ses 38 années de dévouement à la corporation et son départ à la retraite. Le samedi 5 décembre, lors de la Sainte Barbe à Marseille, le Lieutenant Robert Devred et le sergent Pascal Alphonsi ont été décorés de la médaille d'argent d'honneur avec rosette, pour services exceptionnels. ■

Passeport biométrique

Naissance d’un nouveau titre sécurisé

28 juin 2009, date de la généralisation de la délivrance du passeport biométrique sur le territoire français. Si désormais, seuls des passeports biométriques sont délivrés, toutes les mairies ne sont pas encore équipées pour la délivrance de ces derniers. Mode d’emploi pour son obtention.



Concrètement, la demande de passeport se fait directement à la mairie de Salon de Provence ou de Pélissanne. De la même manière qu’avant, vous devez constituer un dossier en mairie et fournir un certain nombre de pièces à l’appui de votre demande.

Pour les personnes majeures

Présence obligatoire du demandeur au dépôt du dossier et au retrait du passeport. Copie intégrale de votre acte de naissance en original de moins de 3 mois (s’obtient auprès de la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au service central de l’état civil – 44941 Nantes cedex 9 ou sur le site internet www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html pour ceux nés hors de France). Un justificatif de votre domicile en original, à vos nom et prénom (tels que factures électricité, gaz ou téléphone, titre de propriété, attestation d’assurances etc. Original + photocopie. En cas d’hébergement, attestation sur l’honneur de l’hébergeant, sa carte d’identité et un justificatif de domicile récent à son nom. Deux photos d’identité récentes, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005. Timbres fiscaux à remettre au dépôt du dossier d’un montant de 88 €. La preuve de la nationalité française, un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d’identité, carte d’identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire… Original + photocopie, et l’ancien passeport à restituer au dépôt du dossier.

Y-a-t-il une procédure particulière pour les enfants ?

Le passeport biométrique étant délivré sans condition d’âge, vous pouvez naturellement solliciter la délivrance d’un passeport pour vos enfants. La durée de validité du passeport est de cinq ans pour les mineurs et de dix ans pour les majeurs. Seuls les enfants de 6 ans et plus devront donner leurs empreintes digitales pour être stockées dans la carte. Présence obligatoire de l’enfant au dépôt du dossier et au retrait du passeport. Original de la copie intégrale de moins de trois mois de son acte de naissance, le livret de famille + une pièce d’identité du parent qui dépose la demande, un justificatif récent du domicile du représentant légal, originaux + photocopies et les deux photos d’identité. Timbre fiscal de 44 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 19 € pour les moins de 15 ans. Un document officiel permettant de justifier de son identité et éventuellement l’ancien passeport.

Un nouveau passeport plus sûr et plus performant

Tous les passeports biométriques sont produits selon un même modèle dans tous les pays européens. Avec le passeport biométrique, nous sommes en présence de la troisième génération de passeport au contenu numérique. Sur une puce RFID, qui permet de lire les informations à courte distance, sont enregistrés - outre les informations personnelles classiques et la photo numérisée - deux empreintes digitalisées de vos doigts (au moment de la demande, les empreintes de 8 doigts seront numérisées pour éviter toute tentative de fraude en cas de perte). Le passage au passeport biométrique est progressif et sans date butoir pour l’utilisation des passeports en cours de validité. Les titulaires des actuels passeports pourront donc continuer à les utiliser jusqu’à leur date d’expiration. Si un passeport n'est pas nécessaire pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne, il est nécessaire d'être en possession d'un passeport individuel pour se rendre dans les pays hors Union. ■

Renseignements : Mairie de Salon de Provence, Rue du Bourg Neuf, service des affaires générales.
Horaires d’ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Tél : 04 90 44 89 10

Marché de Noël

Pour la treizième année consécutive, la magie de Noël a illuminé les rues du village et le marché artisanal a comblé ses visiteurs par la variété et la qualité de ses stands, la création, l'innovation. Une ambiance festive et musicale était rythmée par les prestations des groupes folkloriques "Les Coquelicots de Geispolsheim", "Lou Galoubet"de Lambesc et les "Pères Noël saxo". L'association du "Marché de Noël", présidée par Gérard Chabenat a veillé à une organisation bien orchestrée, où rien n'a fait défaut. Les 100 artisans, enchantés de la journée du samedi n'avaient jamais autant travaillé depuis 13 ans. 400 personnes étaient présentes à la soirée choucroute du samedi soir à la salle polyvalente.

Foire aux santons

Fréquentation assidue pour cette foire aux santons du 11 novembre à Sénas. Les 23 exposants ont offert aux visiteurs des stands très diversifiés avec bien sûr les petits personnages de terre cuite et aussi des accessoires, des petites batisses provençales, des bougies. Les péres Noël en objet décoratif ont fait leur entrée sur le salon apportant une touche festive supplémentaire. Les sénassais n'ont pas boudé leur plaisir devant la qualité des articles de crèche et les santonniers ont confié à la Commission extra municipale des fêtes, organisatrice de la manifestation, qu'ils étaient satisfaits de la recette de ce salon.





Vide-grenier

Décidément les vide greniers organisés par l'office du tourisme rencontrent un gros succès. 59 exposants se sont installés sur la place du marché, drainant les très nombreux promeneurs de ce mercredi 11 novembre.

Le Sénas Basket Ball organise
2009 2010
Le Réveillon de la St Sylvestre
20 heures à la salle polyvalente
...Places limitées...
...Parking surveillé...
...DJ avec soirée dansante...
...et cotillons...
70€ Menu
Contact Réservation
06.62.36.59.09
06.70.03.34.64
Date limite 23 déc 09

Théâtre de l'Eden
28. Cours Jean Jaurès 13560 SENAS Res. 04.90.57.79.36.
LA COMEDIE de la Saint Sylvestre !!
JEUDI 31 DECEMBRE
18h30
21h30
Cupidon au balcon
25€
COMPAGNIE COMICA
organisée par l'association Vis Comica
En prélude du festival du rire 2010...
Une fin d'année originale toute en rires !!!

Pastorale MAUREL

Dimanche 24 janvier à 15h au théâtre de l'Eden avec Li Pastoureu de Vedeno



La pastorale la plus connue est celle d'Antoine Maurel, écrite à Marseille en 1844. La Pastorale est une pièce théâtrale et musicale retraçant l'annonce de la naissance du Christ, dans un décor provençal, accompagnée de maintes péripéties. Les comédiens Vedénais, qui portent le costume régional des années 1800-1830, revendiquent leur attachement à leurs racines provençales. La langue originelle de notre belle région reprend vie le temps de la représentation et nous plonge dans la tradition de Noël. Le jeu de scène des acteurs permet au public de comprendre l'intégralité de l'intrigue, même sans connaître un seul mot de provençal. Pensez à réserver vos places longtemps à l'avance.

Tarif unique : 12 €
Organisée par la commission extra-municipale des fêtes et animations de Sénas.
Réservations au 04 90 57 79 36



Théâtre
c'est aussi pour les enfants





Spectacle Allez-y en famille "Peau d'âne"

Avant sa programmation dans la soirée du 27 novembre au théâtre de l'Eden, le spectacle "Peau d'âne"a fait salle comble en recevant les classes du primaire des écoles de Charleval et Sénas et aussi des élèves du collège d'Orgon, les matinées des 26 et 27 novembre. Un spectacle magique qui a été offert par les coopératives scolaires. Déjà l'an dernier le spectacle du "Petit prince", également présenté par la Cie des trois hangars avait séduit l'assistance.

Prochainement Goûter Théâtre, mercredi 13 janvier à 15h

Paroles vagabondes...



Cie Amarande, de et avec Sylvie Vieville

Conteuse voyageuse et colporteuse d'histoires, Sylvie nous emmène en balade sur la terre des contes d'ici et de là-bas. Ces compagnons de route qu'elle a rencontrés, récits, contes, histoires du fond des temps ou d'aujourd'hui, l'ont touchée, amusée ou interrogée. Dans ce spectacle irons-nous vers le nord, le sud, l'est, ou l'ouest ? Nous ne savons pas encore. Cela dépendra du hasard des choix du public et de l'envie de tous d'entreprendre un voyage aléatoire dans l'imaginaire.

Entrée : 5 et 7 euros

Réservations : 04.90.57.79.36.

Contes des montagnes, gouter théâtre

Une valeur sûre du monde du conte

Le talent de conteuse de Monique Bertrand est aujourd'hui reconnu par le jeune public : 140 enfants du Centre aéré sont venus assister à son dernier spectacle du 18 novembre, financé par Saison 13. La narratrice a entrainé les jeunes auditeurs sur le chemin de la transhumance, une tradition qu'elle connait bien puisque son époux est éleveur ovin et berger à Sénas.

Site internet : www.enseignedescontes.fr





Médiathèque
Concours de nouvelles
« Voyageurs en Méditerranée »



La manifestation, du 16 au 30 avril, a pour objectif d'encourager la pratique de la lecture et de l'écriture et la fréquentation des bibliothèques, offrir des espaces d'expression au public, notamment aux plus jeunes.
Lancement de trois concours différents :
Un concours de nouvelles adultes, ouvert à toute personne n'ayant jamais publié, sur le thème de la quinzaine : « Voyageurs en Méditerranée ». Un concours de nouvelles jeunes, ouvert cette année encore à tous les collégiens et lycéens habitant la communauté d'agglomération. Les textes devront répondre au thème « une bouteille à la mer ». Les jeunes pourront envoyer leur texte dans une bouteille en plastique « customisée » ou le déposer dans l'une des bibliothèques participantes. Cette initiative est en lien avec le travail de sensibilisation mené par Agglopole Provence autour du recyclage des déchets.

Une carte postale pour les écoliers
Enfin, pour la première année, Lire Ensemble propose aux enseignants des écoles primaires et des grandes sections de maternelle un concours de la meilleure carte postale. Ces cartes postales devront être réalisées elles aussi avec des matériaux de récupération et comporter un texte en lien avec le thème de Lire Ensemble « voyageurs en Méditerranée ». La date limite d'envoi des textes et cartes postales est fixée au 15 mars 2010. Les meilleurs travaux seront récompensés : les textes lauréats adultes et jeunes seront publiés et leurs auteurs recevront des livres et des places de concert. Les meilleures cartes postales feront l'objet d'une exposition pendant la quinzaine Lire Ensemble.
Attention : les règlements complets peuvent être téléchargés depuis notre site internet www.agglopole-provence.fr ou demandés par mail à lire.ensemble@agglopole-provence.org.
Pour plus d'information : Agglopole Provence au 04 90 44 77 41 ■



Office du tourisme
L'art traditionnel de la Provence

L'office du tourisme a accueilli dans son hall une crèche de 3 m de long. Marie-Denise Granoux aura consacré 9 heures de travail à installer les petits personnages d'argile dans un écrin de mousse et de branches reconstituant les paysages provençaux dans la tradition de Noël. La crèche est restée exposée jusqu'au 5 décembre et a fait l'admiration des visiteurs durant le marché de Noël. ■

Rénovation dans les bâtiments de l'école de musique



Les services municipaux se sont activés cet automne dans les locaux de la maison Maurin. Trois pièces ont été rénovées et font la joie des élèves musiciens et de leurs professeurs. Bénéficiant d'une isolation phonique et thermique, deux d'entre elles sont utilisées pour les cours particuliers d'instrument, la troisième plus spacieuse reçoit les enfants pour les cours de théorie musicale. Sénas Musique a gagné de l'espace et la mairie a valorisé son patrimoine.
De nouveaux professeurs sont apparus dans l'équipe : Anne Taddei Garcia et Grégory Lambert enseignent le solfège et le piano, Odette Erhardt et Patrick Chabert professent respectivement le hautbois et la guitare. Dès à présent tout le monde musical travaille à la préparation du concert du samedi 30 janvier 2010 au cours duquel il sera procédé à la remise des diplômes.
Retenez cette date pour venir écouter les musiciens de chez nous. ■
Contact Sénas musique au 04 90 59 25 01



Cours de solfège à l'école de musique

Scén'as photo

Un Salon Photographique International

Le jugement du premier concours photographique s'est déroulé le samedi 14 novembre 2009, salle des agriculteurs.
Parmi les thèmes, 491 photos ont été retenues, provenant de 7 pays européens avec l'Espagne, Belgique, Suisse, Italie Portugal, Pologne et la France. Dès 9h30, les 3 juges se sont mis au travail. Claude Dinhut, Morgan Mirocolo Christian Pastor, photographes reconnus, ont noté l'intégralité des photos. Quelques membres et surtout les 4 jeunes adhérents, ont effectué la délicate tache de relever, transcrire et enregistrer les presque 1500 notes attribuées. Un grand bravo pour l'implication de la jeunesse dans ce premier salon International.
L'ensemble de ces notes rentrées sur l'ordinateur a rendu son verdict. Hervé Martin et Eric Causse sont les lauréats du thème "du réel à l'imaginaire, du fantasme à la réalité", le thème libre a été remporté par Thierry Vezon et Paul Martin tandis que le concours jeunes a récompensé Anthony Casasola et Audrey Berenguer. Enfin Eric Causse et Thierry Vezon sont les vainqueurs du thème nature et Paul Martin et Raymond Widawski se sont distingués pour le thème libre, en noir et blanc. L'exposition, à la maison du Planet a attiré de nombreux visiteurs durant le weekend du Marché de Noël. Des institutrices des classes de CP et CM1 sont venues visiter l'exposition avec leurs élèves. ■



Le lauréat de la catégorie jeunesse Anthony Casasola félicité par le maire Rémy Fabre

S.O.S Clocher

Bientôt, la fin des travaux



Les travaux avancent avec l'installation du Christ en bois polychrome sur le mur Ouest, à l'entrée de l'église. Le magnifique vitrail, offert par le Crédit Agricole remplace la vitre de la fenêtre qui a été ré ouverte, à côté de l'autel de la vierge. Des plaques d'onyx obturent maintenant avec une belle luminosité les autres ouvertures dégagées par les travaux. Enfin, l'association va entreprendre les peintures de la grande porte et de l'ancienne chapelle du baptistère. La statue du sacré Choeur n'a pas pu être restaurée dans les délais car les dégâts étaient plus importants que prévus. La terre cuite dont elle est constituée (comme les santons) est fissurée à plusieurs endroits.
D'autres travaux seront entrepris pour restaurer le baptistère et le bénitier, tous deux inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Nationaux. S.O.S Clocher espère annoncer la fin des travaux au début de l'année 2010. L'équipe vous souhaite tous ses meilleurs voeux pour que les fêtes de cette fin d'année soient réussies et joyeuses pour vous et vos familles. ■

Le Président William Zimmer